

Image not found or type unknown



Modification prime variable

Par **lcgp**, le **09/03/2011** à **12:07**

Bonjour,

Je suis Télévendeur et suis soumis à la Convention Collective 3121 des distributeurs conseils hors domicile.

Une partie de ma rémunération est une prime variable. Mon employeur a différents critères pour l'obtention ou non de cette prime chaque mois.

Début janvier, mon employeur change les critères d'obtention de cette prime par de nouveaux seuils d'objectifs, plus de critères pour valider l'objectif pour soi-disant "nous motiver"... Puis au premier mars, s'apercevant que les résultats sont présents, il me change de nouveau les critères en me les rendant encore plus difficiles !!!

Ma question est simple, existe-t-il une réglementation concernant le calcul d'une prime de variable ? Si oui, où puis-je la trouver ? Mon employeur peut-il modifier à sa guise les critères de calcul de cette prime ?

Merci pour votre réponse.